

Groupe de travail « Berges et déplacements »

Réunion du 6 novembre 2006

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet S. BLISKO		Francis COMBROUZE
Cabinet D. BAUPIN		Cécile GRUBER
Direction de l'Urbanisme		Ioannis VALOUGEORGIS
Direction de la Voirie des Déplacements		Gilles DELAUDAUD
Direction de la Voirie des Déplacements		Julien ABOURJAILI (agence de la mobilité)
SEMAPA		
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
Direction de la Programmation et de l'Urbanisme		Elisabeth DUFLOS, Christophe BAYLE
Direction des Infrastructures et Constructions		Jean-Louis GERBENNE, François VALOUR
AUTRES INSTITUTIONS		
SNCF		Dominique CHAUVEAU
Port Autonome de Paris		Marc REIMBOLD, Julien MEISEL
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Personnes qualifiées		Francis BEAUCIRE, Bertrand AVRIL,
MV2		Marie-Hélène SIROP, Christina PESSOA
Consultant		Jean-Claude GIBLIN
ICADE G3A ICADE TERTIAL		Benoît BESSIERES Françoise SUBRA
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
SOS Paris XIII ^{ème}		Odile STASSINET
ADA 13	absents	Marc AMBROISE-RENDU et Bernard DAVIN

Association des Locataires du Site des Frigos	absent	Jacques REMUS
ESPACE 13		Thierry CATELAN
TAM-TAM		Roger LOTHON
Odyssée Lutèce		Jean Georges CEP
Paris Banlieue Environnement	absent	Witold MARKIEWICZ
Locataires Fulton, Bellièvre, Flamand		Dominique MACAIGNE
Association des usagers des transports	absent	Jacques STAMBOULI
L'Ecologie pour Paris	absent	Marie-Hélène LAURENT
Droits des piétons	absent	Sylviane AUTEBERT
APLD91	absent	T. LEONARD
APARIS 13		Mme de LAVALLEE
13 O'QUAI	absent	Jean-Pierre ANCELIN
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Maurice SEDES
Conseil de quartier n° 4		Emmanuel LEGUY
Conseil de quartier n° 7	absent	André MESAS

La séance est ouverte à 17 heures 30.

Ioannis VALOUGEORGIS rappelle que l'ordre du jour prévoit la présentation du projet de fermeture provisoire de la voie sur berges du port d'Austerlitz (située sous l'emprise du bâtiment des Magasins Généraux) et celle de l'étude de Déplacements et Transports en Zac Paris Rive Gauche lancée par la SAMAPA.

Ioannis VALOUGEORGIS salue le retour de Monsieur Beaucire au sein de la concertation.

Francis BEAUCIRE explique son absence aux précédentes séances par la participation à un autre débat public.

I. Présentation du projet de fermeture provisoire de la voie sur berges du port d'Austerlitz (située sous l'emprise du bâtiment des Magasins Généraux)

Ioannis VALOUGEORGIS rappelle le contexte : il rappelle que le projet d'ICADE - G3A a été retenu en vue de réaliser l'opération Docks en Seine. La fermeture provisoire, pour le moment, de la voie sur berge est indispensable afin de permettre le bon déroulement du chantier qui devrait s'achever en 2007-2008.

Gilles DELAUDAUD indique que la fermeture de la voie avait été évoquée lors de la réunion du 19 septembre, afin de permettre le déroulement des travaux de restructuration. Il précise que la voie sur berge relève du domaine de compétences de la Préfecture. Jusqu'à peu, cette dernière opposait son veto à la fermeture provisoire. Au final, elle a donné son accord au Maire le 23 octobre pour une fermeture pendant les travaux – soit au moins dix mois –, sous réserve d'une part de la mise en place de mesures compensatoires pour garantir une circulation minimale et d'autre part de la réouverture de la voie après les travaux.

Les mesures compensatoires consistent en la création d'une file entrante sur le quai d'Austerlitz afin de maintenir la continuité du trafic entrant dans Paris, et en la réouverture du passage sous le pont Austerlitz. Ces mesures devraient être effectives en vue de fermer la voie sur berge dès le 14 novembre. En ce qui concerne le tunnel, un marché de travaux est en cours afin de construire un nouveau poste électrique qui permettra d'alimenter le tunnel en toute sécurité après sa remise en état.

Roger LOTHON demande si la voie sur berges existera définitivement.

Ioannis VALOUGEORGIS rappelle que la ville de Paris souhaite la suppression de la voie sur berges à terme ; il indique cependant que les aménagements présentés par M. Delavaud ne présagent pas du maintien ou de l'affectation future de la voie.

Roger LOTHON demande si les aménagements provisoires permettront un accès direct à centre Paris sur la rive gauche.

Ioannis VALOUGEORGIS le confirme.

Francis COMBROUZE indique que la Mairie du XIII^{ème} arrondissement souhaite le maintien d'au moins une voie pénétrante de l'Est vers l'Ouest sur le quai haut. Cela étant, il conviendra probablement d'élargir le carrefour Pierre-Mendès-France/Austerlitz afin que le fonctionnement des voies pour piétons, vélos et transports en commun demeure convenable. Il ajoute que le poste électrique ne servira pas uniquement à alimenter le tunnel mais aura également d'autres fonctions.

François VALOUR précise qu'en effet, étant donné la montée en puissance de la ZAC le poste servira à éviter la saturation du dispositif actuel.

II. Présentation du cahier des charges de l'étude « Déplacements et transports » conduite par la SEMAPA

Ioannis VALOUGEORGIS invite Monsieur GERBENNE qui représente Monsieur Dresch à présenter le cahier de charges de l'étude lancée par la SEMAPA.

Jean-Louis GERBENNE indique que le terme « étude » doit être remplacé par « enquête ». La Semapa a souhaité réaliser une enquête sur les transports et les déplacements en Zac Paris Rive Gauche car la réalisation progressive de la Zac nécessitait de répondre aux questions de déplacement qui concernent tous les modes de transport. Etant donné l'avancement de la ZAC, il a semblé utile à la Semapa d'interroger les milliers d'usagers de la ZAC eux-mêmes : habitants, salariés, visiteurs et étudiants. L'enquête a vocation à être réitérée au fur et à mesure du développement de la ZAC, tous les deux ans.

Jean-Claude GIBLIN explique que le succès de l'opération Paris Rive Gauche dépendra autant des transports que de l'urbanisme ou du cadre de vie ; de fait, ces éléments sont liés. C'est pourquoi l'enquête trouve tout son sens. En outre, elle permettra de pallier le manque d'outils concernant le quartier de la Zac en mettant à la disposition des acteurs des informations quantitatives objectives, au-delà des divers avis, sur les pratiques de déplacement des usagers ainsi que leurs attentes. En outre, l'image des différents modes de déplacement et le niveau de satisfaction à l'égard des différentes offres seront étudiés. Ainsi, l'enquête constitue le point zéro d'un futur « baromètre des transports », qui sera développé à mesure de l'évolution des modes de déplacements.

Etant donné le report à début 2007 de l'arrivée des premiers étudiants, il a été décidé de réaliser la première version de l'enquête avant fin 2006, sans la cible étudiant, et de la réitérer un an plus tard avec la cible étudiants.

La méthode, après débat interne, privilégiera l'enquête auto-administrée en ce qui concerne les habitants et les salariés (ainsi le questionnaire est rempli par les répondants eux-mêmes) et le « face-à-face » pour les visiteurs et les étudiants. Quant aux échantillons de populations, ils sont de taille variable.

Jean-Claude GIBLIN ajoute que la préparation de l'enquête, confiée au cabinet MV2, a d'ores et déjà débuté. Les résultats finaux en seront présentés à partir du mois de janvier. En vue de mettre au point les questionnaires, une première phase qualitative s'est déjà déroulée.

Marie-Hélène SIROP présente les premiers résultats qualitatifs obtenus suite à la réunion de représentants des trois populations interrogées, afin de recueillir et confronter les appréciations. Il ressort de ce travail des résultats ambigus, puisque si l'attractivité d'un quartier moderne est soulignée par les résidents et les travailleurs, dans le même temps, certains jugent le quartier « aseptisé », privilégiant un transport « mécanique », un quartier « qui ne donne pas envie de flâner ». Ainsi, l'offre de loisirs est jugée limitée, au regard d'autres quartiers du XIII^{ème} arrondissement, tel le quartier chinois ou la Butte-aux-Cailles. Pour autant, les habitants pensent que leur quartier a de l'avenir. C'est pourquoi ils semblent indulgents sur le manque de commerces de proximité, tout de même souligné. En tout état de cause, ces habitants font preuve d'une bonne connaissance des aménagements apportés à leur quartier.

Selon les échantillons interrogés, le quartier fonctionne sur une logique perpendiculaire, c'est-à-dire, selon des axes perpendiculaires à la Seine, ce qui fait dire aux habitants qu'il manque un centre de vie. Les attentes sont fortes en termes de commerces de proximité, de repérage, d'espaces de détente et de possibilités de flânerie.

S'agissant des transports, malgré des nuances en ce qui concerne les bus – comme on en retrouve ailleurs – l'offre satisfait globalement les usagers qui demeurent tout de même critiques envers les cheminements piétonniers et cyclables.

Maurice SEDES se demande si l'objectif affiché de 10 % de taux de réponse à l'enquête n'est pas excessivement optimiste.

Marie-Hélène SIROP fait état des expériences de son cabinet qui lui permettent pourtant d'espérer encore plus de réponses.

Maurice SEDES demande comment les répondants ont été sélectionnés.

Marie-Hélène SIROP répond qu'ils ont été choisis en fonction de leur lieu d'implantation. En tout état de cause, l'étude quantitative validera ou non les premières observations issues de la phase qualitative.

Maurice SEDES explique que son conseil de quartier travaille sur l'aménagement de la zone Tolbiac/Chevaleret. A ce titre, il souhaite que les résultats des groupes de travail sur le volet qualitatif de l'étude lui soient communiqués.

Jean-Louis GERBENNE indique qu'il n'existe pas de document formalisé autre que la présentation de Madame Sirop. Il faut sans doute en retenir l'absence de perception de Paris Rive Gauche comme un quartier en tant que tel. Ainsi une vision transversale prédomine. A titre d'exemple, les habitants de Tolbiac ne connaissent pas le quartier Masséna. Par ailleurs, Jean-Louis GERBENNE a retenu de la réunion qualitative la préoccupation des cyclistes qui sont désireux de se sentir en sécurité, préférant ainsi rouler parfois sur le trottoir plutôt que dans les couloirs de bus.

Roger LOTHON demande quelle zone est concernée par l'enquête.

Jean-Louis GERBENNE répond qu'il s'agit de la ZAC Paris Rive Gauche.

Jean-Claude GIBLIN ajoute que tous les ménages du quartier seront interrogés.

Francis COMBROUZE pense que le quartier est traversé par des flux de nature très différente, entre celui que constituent les usagers de la BNF, ou des flux plus classiques, par exemple. Il s'interroge donc sur le degré de finesse du questionnaire à cet égard.

Marie-Hélène SIROP explique que la périodicité de l'enquête permettra de suivre l'évolution de l'ensemble des types de flux.

Jean-Claude GIBLIN projette à l'écran un exemple de questionnaire visant les salariés. Il explique que celui-ci prévoit notamment la possibilité d'un enchaînement de cinq modes de transports différents, ce qui permet un certain degré de finesse. Cela étant, il rappelle qu'il convient de ne pas abuser du temps disponible des répondants en multipliant les questions.

Odile STASSINET juge ce questionnaire excessivement socioculturel. Elle lui trouve peu d'intérêt. Enfin, elle ajoute que les usagers devraient pouvoir se déplacer en toute liberté, comme il leur convient.

Jean-Claude GIBLIN répond que connaître l'habitude des usagers représente un intérêt certain, en matière de transports par exemple.

Emmanuel LEGUY considère que le questionnaire est trop fermé, ne prévoyant pas, par exemple, l'éventualité du covoiturage ou d'autres modes alternatifs.

Marie-Hélène SIROP précise que le covoiturage est bel et bien abordé dans le questionnaire. En outre, une question ouverte permet d'élargir le champ du questionnaire.

Thierry CATELAN pense qu'il faudra prendre en compte la question de la délocalisation de l'emploi en ce qui concerne les salariés. Ainsi, il faut intégrer les déménagements des administrations ou des sièges ou sites d'entreprises, que les salariés suivent de façon contrainte.

Jean-Claude GIBLIN indique que l'étude permettra de connaître la localisation précise des salariés.

Francis BEAUCIRE demande si l'enquête peut être reliée à l'enquête globale sur les transports, afin notamment d'établir des comparaisons avec d'autres zones de Paris. Il faut se poser cette question dès l'origine afin de disposer des bons outils. De fait, Francis BEAUCIRE précise que d'autres quartiers que Paris Rive Gauche – et pas uniquement des quartiers neufs – ne sont pas considérés par leurs habitants comme des quartiers en tant que tels.

Bertrand AVRIL demande si l'étude est menée en concertation avec la SNCF et la RATP.

Jean-Louis GERBENNE répond que les opérateurs exploiteront les résultats de l'enquête avec la Semapa.

Jean-Claude GIBLIN précise que les outils dont disposent ces opérateurs sont surtout des comptages de flux.

Odile STASSINET s'interroge sur l'intérêt d'attendre l'installation des locaux de Paris-VII avant de lancer l'enquête.

Jean-Louis GERBENNE répond que le retard de l'ouverture de l'université entraîne un report de l'enquête concernant les étudiants uniquement et non les autres cibles.

Cécile GRUBER demande si le lien entre urbanisme et transport est pris en compte dans le questionnaire, par exemple la façon dont un bâtiment est conçu en vue d'accueillir différents modes de transports (livraisons, cycles, etc.). En outre, elle souhaite savoir si l'évaluation sur la qualité de l'espace public est réellement traitée, par le biais de questions ouvertes notamment. De fait, les questions ouvertes sont importantes dès lors qu'elles permettent d'impliquer les usagers sur les politiques menées. En tout état de cause, la réalisation des enquêtes fait naître des attentes de la part des répondants – les entreprises notamment –, que les responsables concernés devront pouvoir satisfaire afin d'assumer leurs responsabilités. Enfin, Cécile GRUBER indique l'existence de travaux publiés par l'Observatoire des déplacements de la ville de Paris avec lesquels il faudra être cohérent. Enfin, il convient également d'intégrer l'action de l'Agence de mobilité, qui devrait ouvrir en 2007.

Jean-Louis GERBENNE indique que l'Agence aura pour mission d'exploiter les résultats de l'enquête, tout comme les opérateurs de transports. Par ailleurs, l'enquête est réalisée en liaison avec l'Observatoire. S'agissant de l'articulation des transports avec les bâtiments, Jean-Louis GERBENNE ajoute que le point fera l'objet d'une réflexion.

Jean-Claude GIBLIN précise que les questions ouvertes seront encadrées, en fonction de certains items. Certaines questions permettront notamment d'appréhender les velléités de changement des usagers.

Madame de LAVALLEE explique que les réponses comme le type de répondants dépendent aussi des tranches horaires.

Odile STASSINET propose de mettre en place, dans les XII^{ème} et XIII^{ème} arrondissements, une traverse entre certains points cruciaux, comme dans d'autres quartiers. Les traverses, à taille humaine, développent la convivialité.

Bertrand AVRIL indique que les réponses qualitatives, subjectives par essence, présentent le risque de réponses très majoritairement positives ou négatives. Il souhaite savoir comment ces excès seront corrigés.

Marie-Hélène SIROP explique que l'échantillon pris en compte est comparé avec ceux de l'INSEE ainsi qu'avec les données de cadrage. Les données recueillies seront ensuite extrapolées. Par ailleurs, les réponses au titre des différentes catégories (positives, très positives, négatives,

etc.) seront comparées entre elles afin de mettre à jour d'éventuelles corrélations entre la satisfaction et d'autres facteurs (antériorité dans la résidence, âge, etc.) en vue de corriger les données brutes. Par exemple, les usagers se montrent généralement « boulimiques d'innovations » : ils répondent favorablement à toutes les questions faisant état d'une innovation quelle qu'elle soit, et quel que soit leur intérêt objectif.

J.-P. ANCELLIN s'enquiert de la prise en compte d'un « axe travail-travail » dans l'enquête.

Pour les salariés, **Marie-Hélène SIROP** indique que les déplacements du matin et du soir comme ceux effectués au cours de la journée sont appréhendés.

Thierry CATELAN demande quand les accès supplémentaires à la station Bibliothèque François Mitterrand ouvriront-ils.

Jean-Louis GERBENNE promet d'apporter une réponse précise ultérieurement. Vérification faite, la RATP prévoit une ouverture en avril 2007 par l'accès devant M1G et fin 2007 pour les accès devant MM1H et M1I.

Bertrand AVRIL demande si les résultats de l'enquête peuvent donner des indications sur le choix de l'emplacement du TGI.

Jean-Louis GERBENNE répond que l'enquête a pour objectif de mesurer les attentes de la population déjà présente dans la zone, soit pas nécessairement les usagers futurs du TGI.

Jean-Louis GERBENNE ajoute que l'enquête sera réalisée lors de la deuxième quinzaine de novembre pour une restitution des résultats au début de 2007.

La séance est levée à 19 heures.

Hors séance : Yann Renaud a fait parvenir à la Ville des observations exprimées par M. Stambouli sur le cahier de charges de l'étude préalablement à la réunion. Ce document est consultable au bureau des associations.